

Saint-Brice Magazine

www.saintbrice95.fr



budget 2006 :

**pour un € juste répartition
de nos ressources**



Rencontre des élus :
toutes vos questions
sur le centre-ville



Tennis de table :
les résultats du tournoi
Top Zone



Spectacle petite enfance :
«Ping» pour les enfants
de 1 à 4 ans

Grippe aviaire et développement économique

Des parents d'élèves s'inquiètent du maintien du poulet dans les cantines scolaires.

En tant que biologiste diplômé en « spécialité bactériologique et virologie », j'estime qu'à ce jour, il ne faut pas céder à la panique. Les virus éventuels sont tués à la cuisson car le poulet se consomme cuit « à cœur ». Par contre, il est impératif de suivre certaines prescriptions. Confiner toutes les volailles et les tuer si cela n'est pas possible. Ne pas mettre de nourriture et d'eau à disposition, hors

d'un enclos fermé et couvert.

Si vous découvrez un oiseau mort, utilisez obligatoirement des gants et placez le dans un sac plastique.

Entre les comportements de panique et un laissez-aller coupable, il y a un juste milieu. Soyez donc vigilants et responsables.



Dans un tout autre registre, je tenais à faire savoir que la Commission Départementale d'Équipement Commercial (CDEC), réunie le 6 mars 2006, a autorisé l'ouverture d'un ensemble commercial dans la zone d'activité économique (ZAE) des Perruches.

L'entreprise Logetrans qui était depuis de nombreuses années sur le site s'est délocalisée à Moissy tout en conservant son siège à Saint-Brice-sous-Forêt.

Le nouveau projet, dont l'ouverture est prévue le 15 novembre 2006, consiste à créer un ensemble commercial de 6 cellules ayant pour vocation de compléter l'offre existante en proposant des enseignes peu ou pas représentées sur la Communauté de communes.

Les enseignes retenues sont les suivantes :

- une enseigne en culture et loisirs, **Cultura**, sur 2500 m²
- une enseigne d'accessoires automobiles **Autobacs**, sur 1124 m²
- une banque, la **Société Générale**, sur 320 m²

Trois autres magasins de 250 m² seront aussi créés dans le domaine de l'équipement de la maison, mais les enseignes ne sont pas déterminées à ce jour.

La finalisation de cette opération permet aussi de mettre un terme à une procédure contentieuse entre la ville, le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du Croult (SIAH) et la société Logetrans.

En effet, cette société se trouvait avant 1997 classée en zone commerciale. L'ancienne équipe municipale avait modifié le POS et avait mis cette parcelle en zone industrielle,

ce qui était un non-sens. De plus, des conduites d'assainissements avaient été posées dans l'emprise parcellaire sans l'accord de l'ancien propriétaire.

Le Tribunal de Grande Instance de Pontoise a condamné le SIAH en 2001 à retirer ses ouvrages sous astreinte financière. La ville, propriétaire des ouvrages, ne souhaitait pas le retrait de cette conduite car le risque d'inondation de la ZAE et du quartier pavillonnaire en aval était important. Une convention signée par le SIAH, la ville et Logetrans, le 28 novembre 2002, dûment visée par le Sous-Préfet, le 22 Janvier 2003, a mis fin à ce contentieux. Dans celle-ci, la société Logetrans bénéficiait d'un accord pour remblayer son terrain et obtenait la classification du terrain en commercial (comme il l'était à l'origine). Elle permettait à la collectivité et au SIAH de conserver le réseau d'assainissement en place, soit une économie de 182 000 euros, hors les éventuelles indemnités et condamnations aux dépens dont pouvait se prévaloir la société Logetrans.

Ainsi, l'intérêt public est préservé. C'est un modèle de négociation réussi qui va générer 120 emplois sur le site.

**Votre Maire,
Alain Lorand**

« Lorsque tu fais quelque chose, sache que tu auras contre toi ceux qui voulaient faire la même chose, ceux qui voulaient faire le contraire et l'immense majorité de ceux qui ne voulaient rien faire »

Confucius.

Rentrée : inscrivez vos enfants

Si votre enfant entre en CP ou à l'école maternelle pour la 1^{ère} fois en septembre 2006, pensez à l'inscrire à l'école.

Liste des pièces à fournir au service scolaire :

- copie du livret de famille (page des parents et enfants),
- un document attestant que votre enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge (antidiphtérique, antitétanique, antipoliomyélique, BCG), ou attestant une contre-indication,
- un justificatif de domicile (facture EDF, France Telecom, promesse de vente...),
- l'original du certificat de scolarité (ou de radiation).

Attention : l'accueil du service Enfance Scolaire change de locaux. Il se fait à présent au rez-de-jardin de l'Hôtel de Ville. Renseignements au 01 34 29 42 30.

En bref... En bref... En bref...

Le maire vous informe

Lors du dernier Conseil Municipal, j'ai précisé sans équivoque qu'il n'y aurait pas de érouv (fil entourant la ville) à Saint-Brice.

Le Maire.



Soyez sur vos gardes

Nous incitons les Saint-Briciens à être plus vigilants qu'à l'accoutumée. En effet, des individus casqués et à scooter, ont commis des vols de sacs à l'arraché. Méfiez-vous aussi de certains individus, cagoulés et encapuchonnés, qui auraient un comportement suspect.

Collecte des déchets verts, c'est reparti !

L'an dernier, la CCOPF a mis en place un système de ramassage des déchets verts (collectés dans les sacs papiers, les lessiveuses ou en fagots). Devant le succès de l'an passé, les collectes ont été intensifiées cette année.

Calendrier des collectes sur le site internet de la ville : www.saintbrice95.fr

Un site pour le centre de loisirs Alphonse Daudet

Le centre de loisirs primaire Alphonse Daudet est doté à présent d'un site internet : <http://monsie.wanadoo.fr/alphonsedaudet/index.jhtml>

> Un nouveau médecin généraliste

Le docteur Véronique Tirveilliot vient de s'installer au 1, rue Pasteur.
Tél. : 01 34 04 20 29.



Saint-Brice Magazine



Directeur de la publication : Alain Lorand

Directeur de la rédaction : Angel Jean-Noël

Rédaction/Photos : Service communication (sauf mention)

Publicités : Service communication (0134294256)

Maquette - Impression : RDVA (013471112)

Tirage : 6100 exemplaires

Dépôt légal à parution

La ville remercie les annonceurs pour leur participation

Site internet : www.saintbrice95.fr

E-mail : info@saintbrice95.fr

Budget 2006 : un juste équilibre entre ambition et responsabilité

Pour beaucoup, la présentation d'un budget n'est pas facile à comprendre ! Nous allons donc tenter de vous expliquer le plus clairement possible les grandes tendances du budget 2006, sans vous infliger de colonnes de chiffres ou de termes financiers ! En bref, vous montrer où vont les deniers des contribuables que vous êtes et comment la commune à laquelle vous êtes attachés évolue.



La poursuite des travaux d'aménagement du centre-ville représente cette année encore une large part du budget 2006.

« Pour cet exercice 2006, nous poursuivons nos engagements pris en début de mandat auprès des Saint-Briciens, concernant la diminution de la dette entre 20 et 25 %, le maintien de la fiscalité communale et la réalisation de projets au service des habitants, explique Joël Dambrine, adjoint au maire chargé des Finances. Nous suivons toujours la même ligne de conduite et ce budget se veut à la fois ambitieux et responsable. Il a été élaboré avec prudence et rigueur, au terme d'arbitrages budgétaires serrés entre les différents services.

Ainsi, le budget de fonctionnement s'élève à 13 460 035 euros et le budget d'investissement à 20 090 587 euros. Soit un budget global de 33 550 622 euros, avec deux tendances majeures que nous devons souligner : une fiscalité inchangée et une pause consolidatrice de certains investissements. »

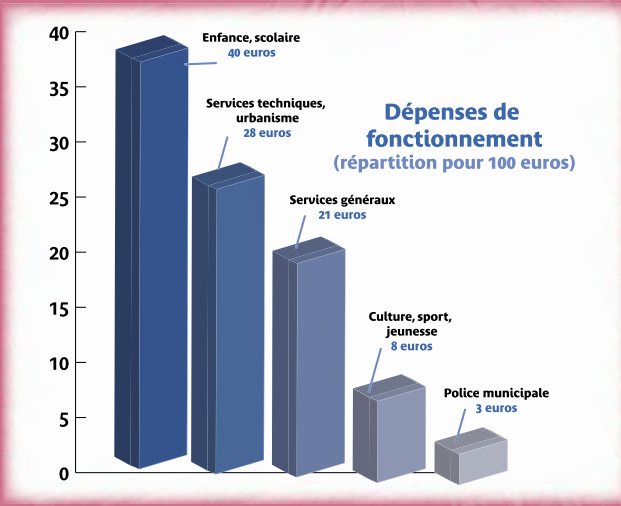
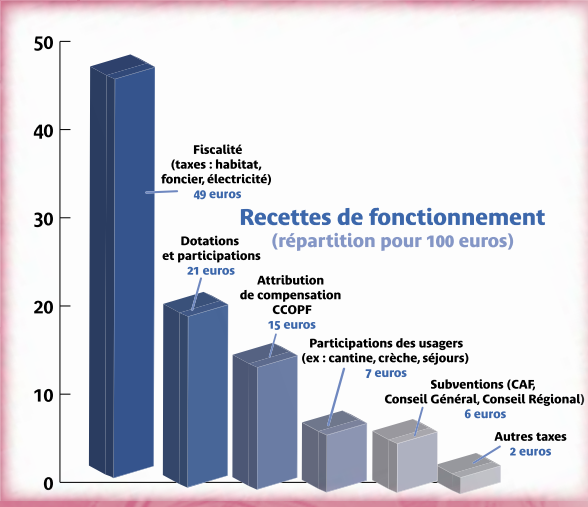
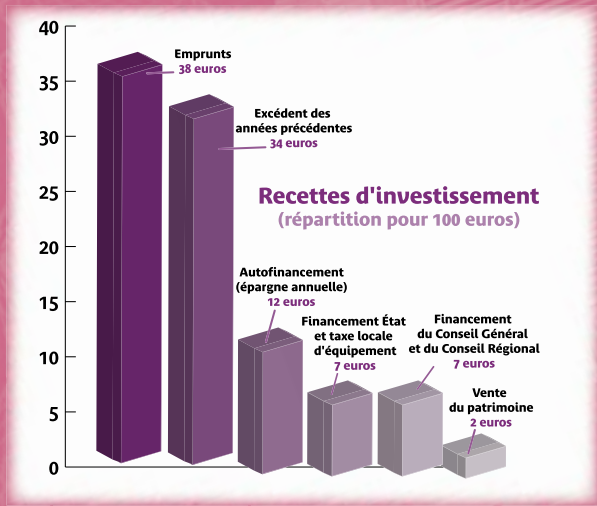
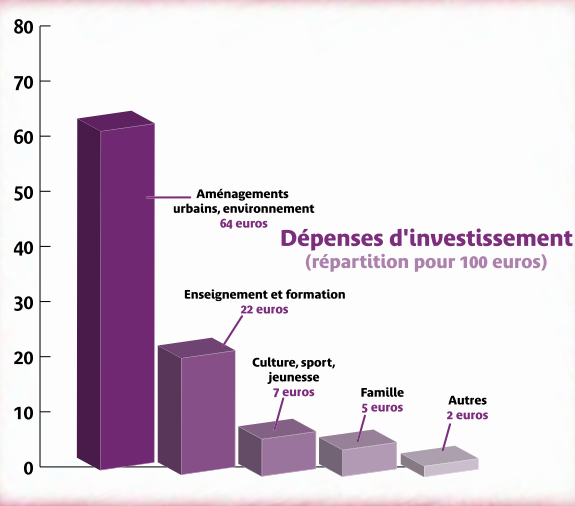
« Une fiscalité inchangée »

Une fiscalité inchangée

La ville de Saint-Brice-sous-Forêt s'engage pour la 4^e année consécutive à ne pas augmenter ses taux d'imposition. À savoir :

- taxe d'habitation 16,05 %,
- taxe sur le foncier bâti 20,24 %,
- taxe sur le foncier non-bâti 81,53 %.

Ainsi, le produit attendu des impôts versés par les ménages Saint-Briciens en 2006 avoisine les 6,2 millions euros.



Mais attention, qui dit « pas de hausse des taux communaux », ne dit pas hélas « pas hausse des impôts ».

En effet, votre feuille d'imposition est l'addition de plusieurs impôts levés à la fois par la commune, mais également le département, la région et différents syndicats. Si le Conseil Général maintient ses taux d'imposition inchangés, ce n'est pas le cas du côté du Conseil Régional : + 25 % pour la taxe professionnelle, consécutifs aux 35 % de hausse de l'année 2005 ; + 18,7 % pour la taxe foncière ; + 38,6 % pour les cartes grises. Sans oublier, la revalorisation par l'État des bases d'imposition pour la taxe d'habitation et la taxe foncière, soit une hausse de 1,8 % selon la Loi de Finances 2006 (1).

Une pause consolidatrice des investissements

Au programme de l'année 2006, des investissements sont décalés dans le temps (salle des fêtes, marché, transfert de la ludothèque...), et d'autres sont maintenus parmi lesquels nous pouvons retenir :

•Le lancement de la structure multi-accueil pour les enfants.

390 000 euros seront affectés, cette année, pour la première phase des travaux qui devraient démarrer à l'automne 2006. L'appel d'offres lancé en 2005 ayant été infructueux et n'ayant pas reçu de réponse satisfaisante, un nouveau projet a dû être élaboré.

Travaux dans



L'achèvement des travaux de l'école Jules Ferry est prévu pour l'année 2006.

Un jour à Saint-Brice... combien ça coûte ?

- Les travaux d'assainissement et d'enfouissement des réseaux dans plusieurs rues (1 500 000 euros).
- La poursuite de la rénovation du centre-ville (314 000 euros).
- D'importants travaux dans les écoles (713 285 euros).

Les groupes scolaires principalement concernés en 2006 sont Saint-Exupéry (cour, sanitaire, châssis des fenêtres et chauffage pour un montant d'environ 300 000 euros) et Jules Ferry avec l'achèvement des travaux.

« Ces réalisations sont possibles sans hausse des impôts par une gestion rigoureuse : amortissement de l'emprunt, gestion active de la dette, économies sur les frais de fonctionnement des différents services (carburants, téléphone...) ou encore renégociation de contrat. Prenons l'exemple de l'année 2005, la signature d'un nouveau contrat a permis une diminution remarquable des frais de nettoyage des locaux communaux », conclut l' élu. ■

(1) Cette même loi prévoit la mise en place d'un « bouclier fiscal » pour les ménages. Leurs impôts directs seront donc limités à 60 % de leurs revenus, ce qui obligera certaines communes à procéder, dès 2007, à des remboursements de fiscalité perçue.

les groupes scolaires



L'école Saint-Exupéry va quant à elle voir la rénovation de la cour, des sanitaires, le changement du châssis des fenêtres et du chauffage pour un montant total de 300 000 €.



Culture :
282 €



Jeunesse :
711 €



Fluides (électricité, eau, chauffage, carburant) :
785 €



Espaces verts et mobilier urbain :
1 139 €



Restauration scolaire :
2 314 €



Centre-ville : les

Samedi 25 février, les élus organisaient un parcours remontant la Voie Nouvelle. Ils étaient venus nombreux rencontrer les habitants du centre-ville (exposé précédemment dans le



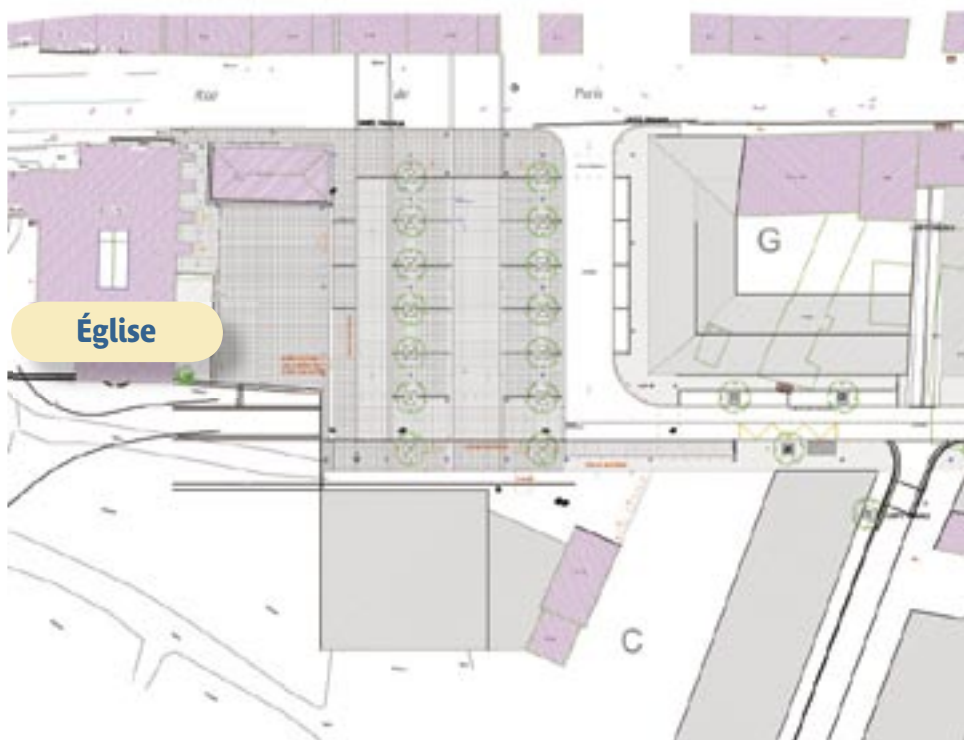
Quand la Voie Nouvelle va-t-elle ouvrir ?

Il faut faire preuve encore de quelques semaines de patience puisque l'accès à la Voie Nouvelle devrait être possible dès le début du mois de mai 2006. Précision : la rue ne sera pas recouverte d'un enrobé définitif du fait des constructions immobilières qui vont avoir lieu dans cette voie et donc du passage de camions et engins de chantier qui risqueraient de l'endommager. Toutefois, le revêtement temporaire sera de qualité : un enrobé clouté résistant. Ainsi, la voie sera totalement carrossable et confortable pour les automobilistes, la planimétrie sera parfaite (en langage de non-expert, cela signifie que les bouches d'égout ne dépasseront pas de la chaussée...). Dernier point : éclairage temporaire ou définitif ? La municipalité est en cours de réflexion, mais une chose est sûre, c'est que la Voie Nouvelle sera éclairée ! La Voie Nouvelle sera en sens unique de la Place de l'Église jusqu'à la rue Edith Wharton.

Des arbres ont été abattus, d'autres vont-ils être replantés ?



Bien évidemment ! Il faut savoir que six arbres ont été abattus avant le démarrage des travaux mais que quatorze autres vont être replantés, ce qui fait au final **huit arbres de plus** dans ce secteur ! Même si le revêtement de la Voie Nouvelle n'est pas définitif, les Services Techniques procèdent depuis la fin



du mois de mars à différentes plantations afin que les végétaux puissent croître de façon harmonieuse. Côté verdure encore, signalons que la municipalité va faire l'acquisition à l'euro symbolique d'une partie du parc de la Fondation Saint-Joseph où elle va créer un espace d'agrément et de détente accessible à tous les Saint-Briens, avec, au centre, un bassin de rétention des eaux pluviales. Avec 9000 m² de verdure, on ne parle même plus de « poumon vert » mais bien de « cœur vert » en plein centre-ville...

Où va-t-on pouvoir stationner en centre-ville ?

Sur le parvis de l'église d'abord, les 34 places de parking, longitudinales ou en épis, seront matérialisées par des pavés lissés tandis que la circulation des véhicules se repèrera par des pavés bosselés. Deux stationnements réservés aux personnes à mobilité réduite sont prévus à proximité de l'entrée de l'édifice.

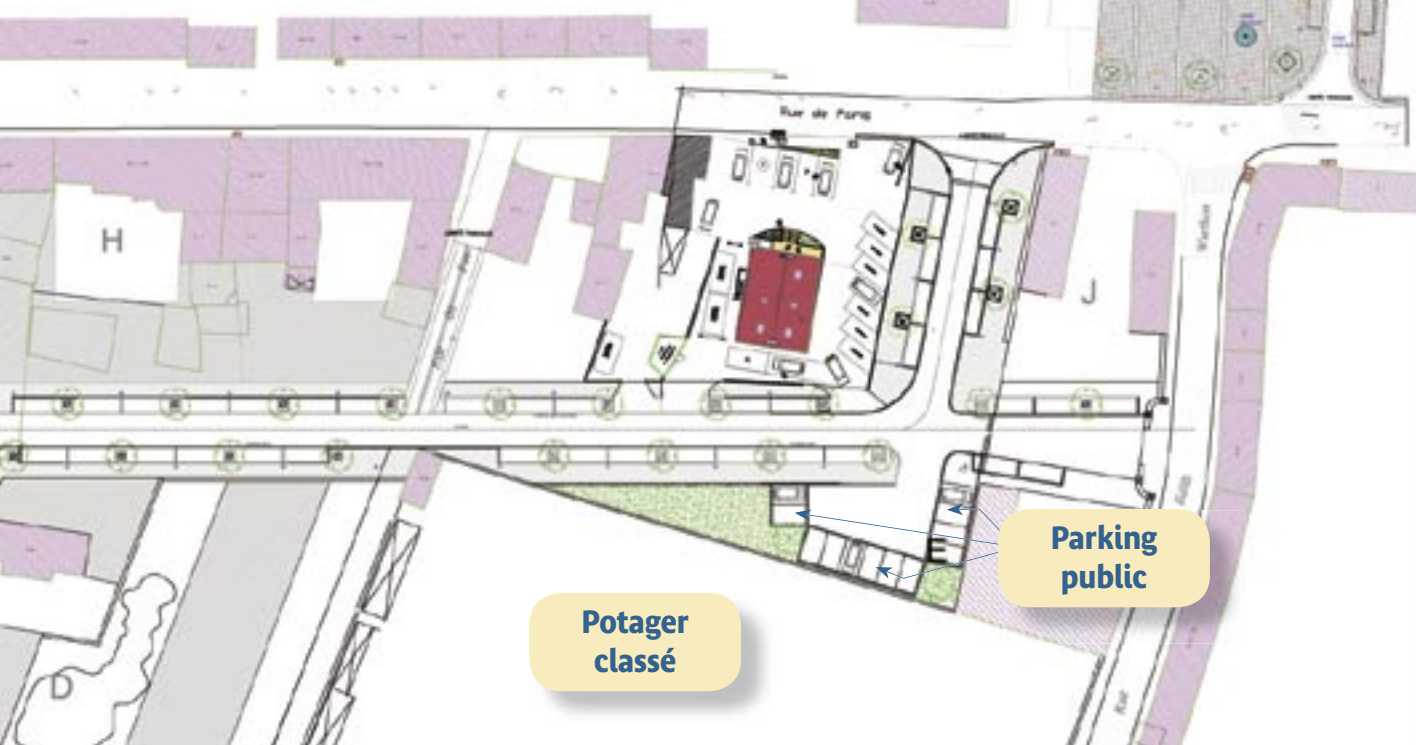
Dans la Voie Nouvelle, 54 places seront accessibles aux Saint-Briens et 23 places de stationnement publiques, rue de la Chaussée. Rue Pasteur, enfin, 16 places de parking seront disponibles en « zone bleue » à durée limitée pour éviter les véhicules « ventouses » et de faciliter l'accès aux commerces. Soit au total davantage de places de stationnement que par le passé et probablement quelques autres secteurs en zone bleue pour rapidement trouver une place !

La Place Pasteur sera-t-elle bientôt terminée ?

Comme vous avez pu le constater, les lampadaires sont déjà installés et courant avril, c'est le reste du mobilier urbain qui devrait être livré (poubelles, bancs...). Pièce maîtresse de l'ensemble, une fontaine en pierre trônera au milieu de la place dont l'aspect convivial et central sera renforcé par l'ouverture d'une brasserie en bas d'immeuble. Soulignons

RÉPONSES AUX QUESTIONS QUE VOUS VOUS POSEZ

ent une de leurs régulières visites de quartier. Le rendez-vous était fixé à 10 heures sur le Parvis de l'Église pour elle, puis la rue de Paris jusqu'à la Place Pasteur. Malgré des températures glaciales ce matin-là, les Saint-Briciens les élus, preuve de l'intérêt qu'ils portent au plan d'aménagement du centre-
bulletin municipal de l'été et de décembre 2005).



qu'un retard est à signaler dans l'achèvement de la Place Pasteur. Il relève de deux facteurs conjugués : d'abord, les conditions climatiques qui ont stoppé temporairement l'assemblage du revêtement au sol (le gel bloquant le joint entre les pavés) ; ensuite, les pavés en eux-mêmes. En effet, un second lot de ces pavés de récupération a dû être commandé, sur demande de l'Architecte des Bâtiments de France, et il a fallu niveler le deuxième arrivage, les pavés n'ayant pas la même épaisseur.

La rue de Paris va-t-elle rester en l'état ?

Pas du tout ! Le Conseil Général du Val-d'Oise, dont cette voie dépend pour les trottoirs et la chaussée, devrait démarrer des travaux d'aménagement et de réhabilitation en 2007. Ils consisteront à mettre une portion de cette voie en sens unique (à partir du 44, rue de Paris jusqu'au Parvis de l'Église), à instaurer

une « zone 30 » pour réduire la vitesse des automobilistes et à créer des trottoirs plus larges et des espaces piétons sécurisés. Les matériaux utilisés ainsi que le mobilier urbain seront choisis de manière à ce qu'ils soient en harmonie avec l'ensemble du centre-ville. Au préalable, la ville interviendra rue de Paris pour l'enfouissement des réseaux et, si nécessaire, pour la réfection de l'assainissement. Sur ce dernier point, la ville est pour le moment en attente d'une inspection télévisée des sous-sols par le SIAH.

Les cours communes seront-elles enclavées et comment se présenteront les sorties ?

Les cours communes restent à l'identique. Les personnes habitant dans les immeubles existants sortiront toujours rue de Paris et les personnes résidant dans les futurs immeubles, le long de la Voie Nouvelle, sortiront par cette voie.

Combien de logements sont prévus dans le projet privé de la Fondation Saint-Joseph (opération Bouygues) ? Cela représente combien d'immeubles ? Et le stationnement ?

Pour le projet privé de la Fondation Saint-Joseph (opération Bouygues), il est prévu de faire 4 immeubles qui correspondent à 124 logements en tout. Le stationnement est prévu en sous-sol avec un nombre de 144 places et 72 places en surface rétrocédées à la ville dans le cadre de la rétrocession de la voirie. (Les éléments fournis sont ceux figurant sur la demande du PC en cours d'instruction. La commune récupère un parc public de 9000m² qui sera un véritable « cœur vert » en plein centre-ville.

La vie de votre ville...

> Gala des sosies, le 26 février



C'est devant plus d'une centaine de personnes, au théâtre Silvia Monfort, que se sont produits les sosies de Charles Aznavour, Pascal Obispo, Florent Pagny et Johnny Hallyday. Les fans de chanson française étaient ravis. À noter tout d'abord la performance vocale du sosie d'Obispo, Xavier Lel ay. Quant à Florent Dady, Aznavour Show et Johnny Show, ils ont offert un beau spectacle en assurant sur scène comme les vrais !

> Conservatoire municipal de Musique Claude Debussy, le 19 mars

Que l'on soit amateur ou non de musique classique, quel beau moment que celui que nous ont fait passer les musiciens du «Kunsch Ensemble» ! Ce quatuor à cordes, accompagné par l'orchestre à cordes du conservatoire, a fait la preuve de tout son talent en jouant l'Opus 31 «Harmonie du soir» d'Éugène Isaye.



> Tsuki Karaté Club de Saint-Brice – Résultats des championnats du Val d'Oise Kata et Kumité, les 25 et 26 février



Avec plus de 135 adhérents cette saison, le TKC de Saint-Brice se classe parmi les meilleurs clubs du Val d'Oise. Lors des derniers championnats du Val d'Oise c'est un des clubs qui a remporté le plus de médailles. Avec des professeurs reconnus : Ducrot Sébastien pour la partie combat et Shokat Mohsan pour la partie kata, c'est aujourd'hui un des clubs qui forment les champions de demain. Félicitations à nos champions. Renseignements et inscriptions au 0621 5081 54 (Melle Shokat Nourie).

> Résultats championnats Val d'Oise Kata, le 28 janvier.

Poussines : Camille Amory 2^e qualifiée championnats de France et Cindy Le Roux 6^e qualifiée championnats Île de France

Poussins : Christian Yako 6^e qualifié championnats Île de France

Pupillettes : Mélanie Fagot 1^{ère} qualifiée championnats de France ; Carla Trad 3^e qualifiée championnats de France ; Angela Trad 7^e qualifiée championnats Île de France

Benjamines : Céline Fagot 3^e qualifiée championnats de France ; Kelly Lopes 5^e qualifiée Championnats Île de France ; Asha Shokat 6^e qualifiée Championnats Île de France

> Résultats championnats Val d'Oise Kumité, les 25 février et 26 février.

Mini poussines : -30 kg Amandine Harik 1^{ère} qualifiée Championnats Île de France

Poussins : -40 kg Yin Ka Wong 4^e qualifié Championnats Île de France ; -25 kg Anthony Amory 3^e qualifié Championnats Île de

France ; -45 kg Nicolas Fernandes qualifié Championnats de France

Poussines : -35 kg Camille Amory 2^e qualifiée Championnats de France

Pupilles : -40 kg Jo Trad qualifié Championnats Île de France ; -45 kg Nilosan Seeralan 3^{ème} qualifié Championnats Île de France

Benjamines : -45 kg Asha Shokat 3^e qualifiée Championnats Île de France ; -45 kg Marine Millet 4^e qualifiée Championnats Île de France ; -45 kg Céline Fagot 5^e qualifiée Championnats Île de France ; -60 kg Faustine Loret 1^{ère} qualifiée Championnats de France

Benjamins : -65 kg Aparnan Anandharajah 1^{er} qualifié Championnats de France ; -45 kg Yin Tat Wong 4^e qualifié Championnats Île de France

> Le club de Tennis de Table Top Zone, les 18 et 19 mars

Cette compétition rassemblait l'élite des jeunes d'Île-de-France et du Centre dans les catégories poussins et benjamins.

Nos 2 jeunes participants Hélène Duquesne et Joffrey Gillant ont fait un excellent tournoi et porté haut les couleurs de notre club (Hélène fini 6^e et Joffrey fini 3^e). Cette compétition a été une réussite, suite aux différentes félicitations de tous les clubs participants ainsi que des responsables de la fédération.

Nous en profitons pour remercier le Maire, le Service Jeunesse et Sport, la VOSB, les bénévoles pour les installations qui ont été mis à notre disposition ainsi que le temps passé par tous pour le bon déroulement de cette épreuve.



AGENDA

> **Mardi 4 avril**

Petite enfance : éveil artistique et spectacle vivant



Le spectacle « Ping » est proposé à tous les enfants âgés de 1 à 4 ans accompagnés de leurs parents ou de leur assistante maternelle.

Ping, le pingouin, naît, seul, sans référence; il ne sait pas qui il est. Il rêve de voler avec d'autres oiseaux, malgré ce désir, c'est impossible.

Ce spectacle complet mêle le monde du clown et du masque pour donner vie au personnage principal, les techniques de la marionnette donnent corps aux autres personnages.

Théâtre Silvia Monfort, réservations indispensables au 01 34 19 81 81.

Plus d'infos : www.compagnieacta.org

> **Mercredi 5 avril**

L'heure du conte

- de 10h à 10h20 pour les enfants de moins de 3 ans

- de 10h30 à 11h15 pour les enfants de 4 à 8 ans

Centre Culturel et Sportif Lionel Terray.

> **Vendredi 7 avril à 20h30**

Concert de musiques amplifiées, organisé par le Conservatoire

Ville de Saint-Brice-sous-Forêt
CONCERT DES MUSIQUES AMPLIFIÉES ET CHANSON FRANÇAISE,
 organisé par le conservatoire
LIVE JAZZ CHANSON FRANÇAISE ROCK
 Vendredi 7 avril à 20h30
ENTRÉE LIBRE
 RENSEIGNEMENTS : AU 01 39 33 01 85
 THÉÂTRE SILVIA MONFORT
 12 RUE PASTEUR
 95350 SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT

Théâtre Silvia Monfort. Entrée libre. Renseignements au 01 39 33 01 85.

> **Samedi 8 et dimanche 9 avril**

Voyage en Alsace avec l'association « Vis ta ville, Saint-Brice »

L'association vous propose un voyage au cœur de l'Alsace authentique. Au programme : la montagne des singes, le Haut-Koenigsbourg (place forte entre le Norgau et le Sundgau), le village médiéval d'Eguisheim, la route des vins avec découverte et dégustation.

Tarifs : 135 euros pour les adhérents et 150 euros pour les non adhérents.

Renseignements et inscriptions au 06 75 46 66 90 ou 06 13 19 28 67.

> **Dimanche 9 avril de 9h à 13h**

Collecte de sang, organisée par l'association « Amicale pour le Don du Sang Bénévole à Saint-Brice »

Être âgé de plus de 18 ans jusqu'à 65 ans révolus (pas de premier don après 60 ans). Être en bonne santé. Ne pas venir à jeun. Se munir d'une pièce d'identité ou de la carte de donneur.

Préau scolaire Jean de la Fontaine et salle des Charmilles. Renseignements au 01 39 92 29 44 ou 01 39 90 18 34.

> **Du 10 au 15 avril**

Séjour à Salbris Loir et Cher

Le service jeunesse et sports de la ville propose aux jeunes de 12 à 17 ans un séjour multi-activités. Au programme : karting, VTT, kayak et bien d'autres...

Inscriptions au 01 39 33 01 88/95.

> **Samedi 22 avril**

Tournoi de Magic, l'Assemblée de type 1

Les joueurs devront fournir une liste de leur deck et présenter sur place les cartes dans l'ordre de la liste. Une réserve, devant comporter soit 0 soit 15 cartes, est autorisée. Le tournoi se déroulera en 9 rondes qualificatives pour la phase finale, le top 8. Début des rondes à 11h. De nombreux boosters seront remis aux vainqueurs. Le tournoi est homologué par Wizards of the Coast et compte pour le classement DCI. Fin du tournoi et remise des prix prévue vers 21h.

Les inscriptions libres se feront sur place à partir de 9h30. Centre culturel et sportif Lionel Terray. Renseignements au 01 39 90 95 57.

> **Du 3 mai au 1^{er} juin**

« Les portraits rigolos d'Arcimboldo » du Musée en Herbe

Une exposition à voir, sentir, écouter, manger, toucher... Un paysage fantastique, tout en or et en argent où vous attendent les personnages créés au XVI^e siècle par le peintre Giuseppe Arcimboldo. Les yeux des petits et des grands ne pourront qu'être émerveillés par ces drôles de chef-d'œuvres imaginés par ce peintre hors du commun ! Éveillez vos cinq sens : sentez les joues fleuries du bonhomme « Printemps », goûtez les fruits de « l'Été », reconnaissez par le toucher le raisin, les noix, les champignons et les mûres de « L'Automne », partagez la mélancolie du bonhomme « Hiver » en écoutant le blizzard et la pluie...



Centre Culturel et Sportif Lionel Terray. Renseignements au 01 39 33 01 90.

> **Mercredi 17 mai à 15h30**

« Le printemps est arrivé, la belle saison »

Organisé par l'association les ABEILLES. Rendez-vous sur la place du centre commercial des Vergers pour un défilé déguisé

> **Samedi 17 juin**

Fête de la Musique

Réservez votre soirée pour danser sur les rythmes de la musique des Îles.

Loisirs pour les personnes de plus de 55 ans

> **Jeudi 13 avril**

Déjeuner dansant

Déjeuner organisé aux Jardins de Maffliers suivi d'un après-midi dansant animé par un orchestre.

Prix : 36,50 euros par personne.

> **Vendredi 12 mai**

Thé dansant au chalet du lac

Animation située au pavillon de chasse de Napoléon III, à l'orée du Bois de Vincennes. Le départ de la Mairie sera à 13h30, retour vers 20h.

Prix : 18 euros par personne.



> **Du 19 au 26 juin**

Séjour en Espagne avec le Club Méditerranée

Au Village de Puerto Maria, situé au Sud de l'Espagne près de Cadix.

En chambre double, plein tarif : 842 euros par personne (forfait de 7 jours en pension complète, vol aller-retour, taxe d'aéroport) + 35 euros d'adhésion annuelle au Club Med.

Venez réserver dès maintenant au CCAS au 01 34 29 42 16.



Association Vie Libre

505 Alcool : venez en parler tous les mardis de 19h à 20h30, salle G. Brassens, rue du Général de Gaulle, 1^{er} étage à Soisy. Le 4^e mercredi de 19h à 20h30, salle agricole, 12 rue Bourgeois à Deuil-la-Barre, pour les conjoints et entourage.

Tous les jeudis de 19h à 21h – Maison des Associations, 3 av. St Lambert – 2^e étage Salle Ledoux à Eau-bonne.

Renseignements au 01 34 16 10 29 et au 06 63 09 18 98.

Demande de droit de réponse de l'Association Saint-Brice Centre de Vie

Monsieur Le Maire,

Suite à l'article dans St Brice Magazine de mars, nous tenons à recadrer quelques propos pour restituer leur contexte, propos employés dans un état d'esprit de règlement de compte en utilisant des mots inappropriés, indignes de responsables politiques, par exemple : ennemi au lieu d'adversaire.

A notre demande, nous avons eu deux réunions en présence de vous-même et de M. DEGRYSE les 12 novembre 2004 et 5 février 2005 ; nous vous avons fait parvenir un simple courrier faisant la synthèse de chacune d'entre elles.

Les mois passent, toutes ces belles résolutions finissent dans l'oubli du respect des convenances, avec le sentiment pour nous d'y entendre « circulez il n'y a rien à voir ». Nous attendions une toute autre écoute dans le seul but de l'intérêt commun.

Tous ces éléments, ainsi que votre attitude, ont grandement contribué à ce qui suit : un mémoire a été déposé au tribunal Administratif par notre association à la suite d'une décision prise par l'ensemble de ses membres (dont M. BOUGES).

L'association a pris la décision à la majorité de ses membres de faire alliance avec « l'association Valorisons Saint Brice ». Quand deux recours potentiels sont bâtis sur les

mêmes bases, le bon sens doit s'imposer. De simples mots crédibilité et efficacité : voilà tout simplement la raison d'avoir un seul avocat face aux juges.

Réfléchissez Monsieur Le Maire, aux causes qui ont donné naissance à plusieurs recours contre le P.L.U., on s'aperçoit que ce n'est pas le fait du hasard, mais qu'elles traduisent un véritable malaise au sein de la communauté Saint Bricienne. Certes vous êtes conscient de la situation, puisque vous avez repris directement l'ensemble du dossier de l'urbanisation du centre Ville, l'une des raisons essentielles est l'insuffisance flagrante de concertation : vous confondez Monsieur Le Maire réunion d'information et concertation.

Nous avons trop d'exemples inconsidérés dans notre région sur qui le bétonnage est synonyme de mal vivre, les leçons d'hier sont vite oubliées, les constructions prévues seront là pour plusieurs générations, or demain il sera trop tard. Ne livrons pas notre cadre de vie à des marchands.

Quant à votre volonté de favoriser le maintien d'une partie de nos jeunes qui souhaitent rester à Saint Brice, pouvez-vous nous en indiquer la recette magique, lorsque ces constructions se vendent à 3.357€ (22.020F) le m² soit pour un studio de 45,12 m² la somme de 151.500 € (993.775F).

> Le prochain Conseil Municipal

La date de la prochaine séance publique sera communiquée par voie d'affichage. ■

Expression des Conseillers n'appartenant pas à la Majorité Municipale

(article L2121-271 du Code Général des Collectivités Territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »).

Oui ! Nous voulons empêcher Bouygues de construire 4 immeubles dans le parc des Sœurs...

Nous avons attaqué le nouveau Plan d'Urbanisme (PLU) devant le tribunal administratif en mettant en évidence un certain nombre de points qui nous semblent être dans l'irrégularité.

Un règlement d'urbanisme au plus grand profit des promoteurs

Il permet le bétonnage du centre-ville avec la construction de 13 immeubles (soit 365 logements à ce jour... et combien de voitures...)

Un véritable massacre du vieux bourg pour des années ! stop...

Les équipes municipales passent, les immeubles restent... C'est maintenant qu'il faut se manifester. Contrairement aux affirmations de M. A. LORAND et son équipe, il ne s'agit pas « d'un esprit de revanche ».

Tous ceux qui partagent notre objectif, peuvent agir avec nous pour préserver le centre ancien. C'est une question d'efficacité et non d'étiquette politique !

Il convient de se regrouper, de nouer des alliances de bon sens, afin de mener des interventions efficaces.

Préservez la qualité de la vie à Saint-Brice.

G. HUYET, S. LARCHER, N. CHALARD, C. SERGENT, M. MOHA.

Il y a un an, souvenons-nous

Il y a un an, lors du conseil municipal sur le Budget 2005 nous avons mis fortement en garde la municipalité sur le risque qu'elle faisait prendre aux Saint Briciens en commençant les travaux du centre-ville sans être certaine des rentrées financières.

À l'époque, il nous avait été répondu que normalement tout devait bien se passer et qu'il fallait savoir prendre quelques risques...

Et bien c'est fait... Les risques ont été pris et les rentrées attendues sont absentes...

Bien sûr on ne peut être satisfait de ce qui se passe, et l'on peut penser que les recours juridiques menés par certains ne sont pas sans arrière-pensées électoralistes à l'approche des Municipales, mais tous ces éléments auraient dû être pris en compte par la Majorité, surtout pour une commune comme la notre dont l'endettement est extrêmement fort.

La conséquence de cette excessive rapidité sera maintenant visible pour les 2 à 3 années à venir :

Le débat d'orientation budgétaire le confirme, et en dehors du catalogue de mesures redondante chaque année, la Majorité insiste surtout sur le gel des investissements qui sont de « la faute des autres... » : **Un Peu Facile...**

Enfin, dernière déception pour les associations qui comptaient pouvoir utiliser le Pavillon rue Pasteur : le choix d'y transférer la bibliothèque des enfants a été fait, nous n'y sommes pas totalement opposés à la condition que des solutions soient trouvées pour toutes les associations qui manquent de locaux.

Nous ne faisons pas la une de la presse, ni des tracts à sensation, mais nous essayons de faire notre travail en pensant avant tout aux Saint-Briciens...

P. BALDASSARI, M-H. FROMAIN, M. TAILLEZ, M. PARIS, B. BEAUMANOIR.

Carnet

> Parutions dans le bulletin : un changement lié à la loi

Conformément à la loi relative à l'information des usagers sur les droits qui leur sont reconnus et dans un souci de respect de la vie privée et des libertés individuelles, la Commune a mis en place un nouveau système pour être en accord avec la réglementation. Elle doit demander et obtenir une autorisation signée avant la parution dans le journal de la ville pour les messages de félicitations ou de condoléances aux personnes concernées lors d'une naissance, d'un mariage ou d'un décès.

> Naissances

Axelle Gourdain, le 15 janvier
Clara Emlék, le 23 janvier
Maeva Bassot, le 1^{er} février
Mélinda Bernier - Lafarge, le 3 février
Axel Maouche, le 4 février
Léa Yabas, le 11 février
Enzo Vaillant, le 11 février
Maxence Nassar, le 12 février
Shauna Zaouch - Drigo, le 17 février
Tanya Goorimothy, le 22 février

La Ville adresse ses sincères félicitations aux parents.

Les élus à la rencontre des habitants

La prochaine visite de quartier aura lieu le **samedi 29 avril**.
Départ à 10h : rue de la Planchette.

Notez-le

- ① **Samedi 1^{er} avril de 10h à 11h45** : consultations gratuites d'avocats en Mairie (sans rendez-vous).
- ② **Lundis 3 et 17 avril** : ramassage des encombrants dans l'ensemble des quartiers.
- ③ **Collecte de déchets verts** :
 - pour le secteur 1 : mardis 4 et 18 avril
 - pour le secteur 2 : lundis 3 et 17 et jeudi 27 avril
- ④ **Mercredis 5, 12, 19 et 26 avril** : ramassage des déchets recyclables.
- ⑤ **Samedi 8 avril de 10h à 12h** : un correspondant Air est à la disposition du public à l'annexe Jean de la Fontaine (nouveaux locaux du CCAS), à côté de la Mairie, pour délivrer tous les renseignements relatifs aux carrières de l'Armée de l'Air, au recrutement de techniciens militaires ou de volontaires du service national, à la reconversion de tout personnel quittant l'Armée de l'Air.
- ⑥ **Mardi 2 mai de 9h à 11h30** : consultations gratuites de notaires (sans rendez-vous) à l'annexe Jean de la Fontaine (nouveaux locaux du CCAS), à côté de la Mairie.
- ⑦ **Ramassage des ordures ménagères** : lundis et jeudis pour le secteur Est de la ville et les mardis et vendredis pour le secteur Ouest de la ville.

Votre Député vous reçoit

Jérôme Chartier, votre député, tient une permanence sans rendez-vous en mairie. La prochaine aura lieu le **jeudi 20 avril, de 18h à 20h.**



SAM 8
DIM 9
AVRIL
15h ET 20h30

Autant en emporte la danse

Concours chorégraphie national de danse moderne-jazz et de Hip-Hop.
Organisé par Abidou KEBE.
- 18 ans : 8 € • - 12 ans : 3 €



SAM 29
AVRIL
20h30

Didier LOCKWOOD

Hommage à Grappelli

Didier LOCKWOOD : un carnet de voyage qui intègre les multiples facettes du violon, butinées aux quatre coins du monde durant 30 années de carrière.

Plein tarif : 28 € • Abonnement : 23 € - 18 ans : 13 € • - 12 ans : 8 €

THEATRE
SILVIA
MONFORT
SAINT-BRICE
SOUS-FORET

RÉSERVATIONS : 01 39 33 01 81
12, RUE PASTEUR À SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT



Programme des activités service jeunesse du 10 au 21 avril

En plus des activités mentionnées dans ce tableau, le centre de loisirs des Charmilles reste ouvert de 14h à 18h ainsi que le gymnase de 15h à 17h30.

L'accès aux activités est réservé aux adhérents de Saint-Brice Jeunesse. Pour cela, il vous suffit de remplir un dossier d'inscription, d'y joindre le montant de la cotisation annuelle (8 euros) et de retourner le tout au service jeunesse et sports.

Renseignements et inscriptions au 01 39 33 01 88.

Le présent programme peut être modifié en raison des conditions climatiques, d'un imprévu ou d'une opportunité. L'équipe d'animation vous tiendra informée de toutes modifications éventuelles.

Dates	Matin	Après Midi
10/04	Accueil LCR	Gymnase
11/04	Tournoi UNO	Jorkyball
12/04	Jeux de société	Sortie VTT
13/04	Film	Patinoire
14/04	Tournoi PES	Tournoi de foot
17/04	FÉRIÉ	FÉRIÉ
18/04	Jungle speed	Laserquest
19/04	Ping-pong	Tournoi PES
20/04	Billard	Cinéma
21/04	Tournoi BabyFoot	Lasergame